



Rick Hansen vous souhaite la bienvenue

Cher dirigeant communautaire,

Je suis ravi de vous présenter la nouvelle **initiative signature AccèsPourTous du Fonds Canada 150!**

Au cours des 30 dernières années, la Fondation Rick Hansen s'est consacrée à l'édification d'un monde inclusif où les personnes ayant un handicap vivent à leur plein potentiel. Nous continuons de tenir cette promesse en créant des programmes et des initiatives pour accroître la sensibilisation, changer les attitudes et éliminer les obstacles dans l'environnement bâti.

En 2017, le Canada célébrera le 150^e anniversaire de sa Confédération. Cette année marquera également le 30^e anniversaire de la fin de ma Tournée mondiale Rick Hansen. Quoi de mieux pour souligner ces deux anniversaires que de lancer le projet AccèsPourTous, initiative signature du Fonds Canada 150, avec la participation du gouvernement du Canada. AccèsPourTous contribuera à éliminer les obstacles physiques qui empêchent les personnes ayant un handicap d'atteindre leur plein potentiel et à créer la prochaine génération de champions qui rêvent d'un Canada inclusif.

Cette trousse vous aidera à cerner les obstacles à l'accessibilité dans les lieux publics de votre communauté et à déterminer comment vous pouvez aider à les éliminer. La trousse vous assistera également à présenter **une demande de subvention d'une valeur maximale de 30 000 \$** pour entreprendre un projet d'amélioration de l'accessibilité ainsi qu'une activité de sensibilisation où vous pourrez célébrer vos réalisations.

Avec votre aide, nous pouvons éliminer les obstacles physiques dans l'environnement bâti et édifier une communauté mondiale de personnes vouées à faire une différence et laisser un héritage durable pour le Canada.

Je suis reconnaissant de votre soutien et je vous souhaite un grand succès.

Ensemble, tout est possible!

Rick Hansen
C.C., O.B.C.

Fondation
Rick Hansen 
AccèsPourTous



Canada

Today's
Parent



Boston Pizza



Banque Scotia

Shaw

APPUYÉ PAR

AccèsPourTous

Initiative signature du Fonds Canada 150

Aperçu

Qu'est-ce que AccèsPourTous?

Selon Statistique Canada, on compte 3,8 millions d'adultes canadiens ayant un handicap – environ une personne sur sept – et, avec notre population vieillissante, ce nombre est en hausse constante. Certains des obstacles les plus importants auxquels les personnes ayant un handicap doivent encore faire face se trouvent dans l'environnement bâti, soit dans des endroits où les personnes vivent, travaillent et jouent. C'est pourquoi, afin de célébrer le 150^e anniversaire de la Confédération et le 30^e anniversaire de la Tournée mondiale Rick Hansen, la Fondation Rick Hansen est fière de présenter l'initiative signature AccèsPourTous du Fonds Canada 150.

AccèsPourTous vise à inspirer les jeunes et les dirigeants communautaires d'un océan à l'autre et à leur permettre de continuer de rêver d'un monde sans obstacles, en cernant les obstacles au sein de leurs communautés et en entreprenant des projets « de lutte contre les obstacles » pour aider à les éliminer. Avec la participation du gouvernement du Canada, la Fondation Rick Hansen **accordera à l'échelle du pays des subventions d'une valeur maximale de 30 000 \$ à au moins 50 projets de lutte contre les obstacles** et activités communautaires connexes visant à accroître la sensibilisation et à célébrer les réalisations du projet.

AccèsPourTous aura une incidence réelle et laissera un héritage durable pour le 150^e anniversaire de notre pays.

Qu'est-ce qu'un projet de lutte contre les obstacles?

Un projet de lutte contre les obstacles comprend deux volets :

1. Une amélioration de l'infrastructure de l'environnement bâti d'un lieu ou d'un espace public afin d'éliminer les obstacles physiques et améliorer l'accessibilité et
2. une activité de sensibilisation communautaire connexe afin de présenter et célébrer le projet.

Vous pouvez consulter une liste d'exemples de projet de lutte contre les obstacles dans la présente trousse ou sur www.rickhansen.com/accespourtous.

APPUYÉ PAR



Canada

Today's
Parent



Boston Pizza



Banque Scotia

Shaw

Qui peut participer à la lutte contre les obstacles?

Les écoles, les municipalités, les organismes communautaires et d'autres organismes de bienfaisance enregistrés qui partagent notre vision d'un Canada plus accessible et inclusif sont invités à entreprendre un projet de lutte contre les obstacles et à demander du financement. Pour être admissible à une subvention pour projet de lutte contre les obstacles, vous devez être basé au Canada et être donataire reconnu, tel que le définit l'Agence du revenu du Canada (ARC). Vous trouverez votre statut de donataire sur le site Web de l'ARC, à l'adresse www.cra-arc.gc.ca.

Pour obtenir une liste détaillée des organismes et des activités admissibles et non admissibles ainsi que des critères d'admissibilité, consultez le site www.rickhansen.com/accespourtous.

Au nombre des exemples de projets de lutte contre les obstacles, on trouve :

- **Accessibilité extérieure** – Projets qui permettent aux personnes ayant un handicap de se rendre plus facilement à un édifice et d'en revenir plus facilement, comme la désignation de places de stationnement ou d'un sentier accessible jusqu'à l'entrée et l'incorporation de rampes et d'allées inclinées.
- **Accessibilité intérieure** – Projets qui font en sorte que tous sont en mesure d'accéder librement et facilement à toutes les salles et à tous les étages d'un édifice, notamment grâce à l'installation de portes à commande automatique, de toilettes accessibles et d'ascenseurs.
- **Aires de jeu accessibles** – Projets qui encouragent la participation et l'interaction de tous les enfants, notamment grâce à des allées accessibles vers les aires de jeu ou l'installation d'équipement de jeu à surfaces tactiles, de rampes ou de balaçoires accessibles.
- **Intervention en cas d'urgence** – Projets qui améliorent les systèmes d'avertissement d'urgence afin d'assurer la sécurité de tous, notamment grâce à l'installation de chaises d'évacuation d'urgence et d'alarmes d'urgence visuelles.
- **Parcs, sentiers et accès maritime** – Projets qui font en sorte que tous peuvent profiter des lieux publics, comme des allées à surface lisse pour que les quais, les plages et les sentiers soient plus accessibles.

Les administrateurs scolaires doivent travailler en collaboration avec leur conseil scolaire pour présenter une demande de financement. Les écoles privées peuvent entreprendre des projets en partenariat avec des organismes de bienfaisance enregistrés et des groupes confessionnels. Veuillez consulter nos critères d'admissibilité et la FAQ pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour commencer

Pour cerner les obstacles

Si vous n'êtes pas certain de savoir comment cerner les obstacles à l'accessibilité dans les lieux publics de votre collectivité, nous pouvons vous aider!

- Servez-vous de la **Liste de vérification de l'accessibilité**  toute simple qui se trouve dans la présente trousse pour cerner les obstacles dans un lieu public de votre communauté comme une école, un centre communautaire, un parc, une bibliothèque, une salle paroissiale ou un théâtre.
- Examinez la **liste d'exemples de projets de lutte contre les obstacles** qui se trouve dans la présente trousse pour trouver des idées de projet.
- Faites participer les élèves à l'aide des activités amusantes de notre **Ressource pour les éducateurs gratuite** qui se trouve sur le site www.rickhansen.com/accespourtous.

Réservez la présentation GRATUITE d'un ambassadeur Rick Hansen pour obtenir directement d'une personne ayant un handicap de plus amples renseignements au sujet de l'accessibilité et de l'inclusion. Les présentations d'ambassadeurs Rick Hansen sont offertes aux écoles et organismes de partout dans le Canada. Pour en savoir plus, consultez le site www.rickhansen.com/ambassadeurs.

Si vous êtes éducateur, faites participer les élèves en vous servant de la Ressource AccèsPourTous pour les éducateurs gratuite et de l'édition spéciale pour le 150^e anniversaire du Canada de notre matériel du Programme scolaire Rick Hansen, qui se trouve en ligne sur le site www.rickhansen.com/accespourtous.

Dates importantes

19 septembre 2016

Début de la période de présentation des demandes

31 mars 2017

Fin de la période de présentation des demandes

30 mai 2017

Notification aux derniers demandeurs, que la demande ait été approuvée ou non*

31 décembre 2017

Fin du volet « amélioration de l'infrastructure » des projets de lutte contre les obstacles

31 janvier 2018

Fin du volet « sensibilisation/célébration » des projets de lutte contre les obstacles

28 février 2018

Soumission des rapports de projet et des états financiers finaux à la Fondation Rick Hansen

* Indique la date de la dernière notification. Les demandes de subvention seront approuvées et les bénéficiaires seront notifiés au fur et à mesure.

Pour monter un projet de lutte contre les obstacles

Quand vous aurez cerné un obstacle, prenez les mesures suivantes pour accélérer le lancement de votre projet :

- ÉTAPE 1 :** Consultez le propriétaire du bâtiment ou du bien immobilier et obtenez son approbation écrite. Si vous êtes une école, assurez-vous de communiquer avec le service des installations de votre conseil scolaire.
- ÉTAPE 2 :** Consultez des professionnels de l'industrie et de la construction, demandez des devis et élaborer un budget pour le projet. Pendant la conception de votre projet, vous devriez aussi consulter des personnes ayant un handicap et des organismes locaux œuvrant pour ces personnes.
- ÉTAPE 3 :** Demandez une lettre d'appui d'une tierce partie indépendante (*p. ex., responsable municipal, maire, membre du comité consultatif de parents ou patron*).
- ÉTAPE 4 :** Élaborez un plan et un budget pour votre activité de sensibilisation et de célébration.
- ÉTAPE 5 :** Présentez une demande de subvention sur le site www.rickhansen.com/accespourtous. Pour remplir un formulaire de demande, il vous faudra :
- Le budget du projet complet
 - Le devis d'un entrepreneur indépendant
 - Une lettre d'appui d'une tierce partie indépendante
 - Une lettre d'appui du propriétaire du bâtiment ou du bien immobilier

Pour obtenir des astuces et des ressources utiles qui vous aideront à prendre les mesures susmentionnées ou pour vous abonner au bulletin de la Fondation, veuillez consulter le site www.rickhansen.com/accespourtous.



Sommet des jeunes dirigeants

En mai 2017, la Fondation Rick Hansen accueillera à Ottawa, au Canada, le Sommet des jeunes dirigeants AccèsPourTous à Ottawa, qui rassemblera 50 jeunes dirigeants ayant ou non un handicap venus de partout au Canada, y compris certains ayant participé à des projets de lutte contre les obstacles.

Le Sommet sera mené par Rick Hansen et d'importants dirigeants gouvernementaux, communautaires et d'entreprises, et offrira une formation en leadership à la prochaine génération de champions pour les personnes ayant un handicap.

Le Sommet représente une excellente occasion de souligner le travail des jeunes dirigeants dans votre communauté. De plus amples renseignements sur cet événement et le processus de nomination seront affichés sur le site www.rickhansen.com/accespourtous à mesure qu'ils seront communiqués.



Servez-vous de cette liste de vérification toute simple pour cerner les obstacles dans un lieu public de votre communauté comme une école, un centre communautaire, une bibliothèque, un parc, une église ou un théâtre.

Répondez **Oui** ou **Non** à chacune des questions et faites le total au bas de la page – plus le résultat est élevé, plus l'endroit est accessible. Amusez-vous!

Aires de jeu accessibles

Oui

Non

1. Y a-t-il une surface lisse et antichoc pour accéder à l'aire de jeu?
2. L'aire de jeu comprend-elle de l'équipement qui permet à tous les enfants de jouer ensemble, qu'ils aient un handicap ou non (p. ex., une balançoire accessible, des rampes d'accès, des surfaces tactiles et des sons)?

☐☐☐☐

Stationnement et accès extérieur

3. Près de l'entrée principale, y a-t-il au moins une place de stationnement clairement indiquée comme étant réservée pour les personnes ayant un handicap?
4. Y a-t-il une aire d'embarquement / de débarquement avec une signalisation adéquate et une surface plate et antidérapante?
5. Peut-on accéder au bâtiment ou au lieu en utilisant une rampe plutôt que des escaliers?

☐☐☐☐☐☐

Accessibilité intérieure et lieux de travail

6. Peut-on ouvrir les portes en appuyant sur un bouton?
7. Y a-t-il dans ce lieu des bureaux réglables et une variété de sièges (avec et sans accoudoirs)?
8. Y a-t-il à l'intérieur et à l'extérieur de chaque salle des panneaux faciles à lire, grâce à de gros caractères ou du braille?

☐☐☐☐☐☐

Ascenseur

9. Si le bâtiment a plus d'un étage, y a-t-il un ascenseur qui vous permet d'accéder directement à l'étage où se trouve l'entrée d'une salle?
10. L'ascenseur comporte-t-il des panneaux en braille et une annonce vocale des étages?

☐☐☐☐

Toilettes accessibles

- 11. Y a-t-il au moins une cabine dans chaque salle de toilettes qui est réservée aux personnes en fauteuil roulant?
- 12. Y a-t-il des barres d'appui dans la cabine réservée?
- 13. Y a-t-il des robinets, sèche-mains et distributeurs de serviettes de papier automatisés sans contact?

Oui Non

☐	☐
☐	☐
☐	☐

Cuisines, cafétérias et espaces repas accessibles

- 14. Y a-t-il une variété de sièges (y compris des sièges qui peuvent être déplacés pour que les personnes en fauteuil roulant puissent y accéder) et des tables avec des coins arrondis?
- 15. Y a-t-il des éviers et des comptoirs installés plus bas ou à hauteur variable?

☐	☐
☐	☐

Intervention en cas d'urgence

- 16. Y a-t-il des chaises d'évacuation en cas d'urgence à toutes les sorties de secours?
- 17. Dans les escaliers, y a-t-il des marques colorées et des rainures ou des textures rugueuses qui vous permettent de déterminer où chaque marche se termine?
- 18. Pendant les exercices d'évacuation en cas d'incendie, le système d'alarme comporte-t-il des indicateurs visuels clignotants en plus de bruits forts?

☐	☐
☐	☐
☐	☐

Parcs, sentiers et accès maritime

- 19. Y a-t-il des voies amovibles qui donnent accès aux sentiers, quais et plages?
- 20. Y a-t-il des éléments de l'aménagement paysager et des panneaux de signalisation tactiles et auditifs, y compris des points de repère comme des éléments aquatiques, des sculptures et des sons?

☐	☐
☐	☐

À quel point cet endroit est-il accessible?

/20

Quels aspects pourraient faire l'objet de projets de lutte contre les obstacles?



Canada

Today's Parent



Boston Pizza



Banque Scotia

Shaw

APPUYÉ PAR

Après vous être servi de la Liste de vérification de l'accessibilité pour déterminer quelles améliorations doivent être apportées dans votre communauté, vous êtes fin prêt à entreprendre un projet de lutte contre les obstacles!

On trouve ci-dessous une liste de projets de lutte contre les obstacles, regroupés selon quelques catégories communes. Nous vous encourageons à apporter de multiples améliorations au sein d'une même catégorie ou encore à faire une sélection selon vos besoins en matière d'accessibilité pour avoir la plus grande influence possible sur votre communauté et exploiter au maximum votre potentiel de financement.

Votre projet pourrait aider les personnes ayant les handicaps suivants :

Mobilité



Vision



Ouïe



Accessibilité extérieure

Permettez aux personnes ayant un handicap d'entrer dans un bâtiment et d'en sortir plus facilement. Il n'y a pas que l'entrée du bâtiment qui peut être rendue plus accessible; tenez compte du trajet que les personnes doivent emprunter pour se rendre au bâtiment à pied, en voiture ou en transport en commun.

Idées d'améliorations à apporter :

Désigner des places de stationnement bien indiquées qui ont des dimensions et une conception adéquates et sont situées près de l'entrée du bâtiment.



Construire une voie accessible menant à l'entrée principale qui comprend des rampes d'accès et des trottoirs inclinés.



Construire une aire d'embarquement / de débarquement avec une signalisation adéquate et une surface plate et antidérapante; inclure un abri couvert pour protéger contre les intempéries.



Accessibilité intérieure

Veillez à ce que tout le monde puisse accéder librement et facilement à toutes les salles et à tous les étages du bâtiment. Pensez à la façon dont une personne ayant une déficience auditive ou visuelle ou une mobilité réduite se déplacerait entre les étages, comment elle utiliserait les portes et aurait accès aux toilettes.

Idées d'améliorations à apporter :

Installer des portes à commande automatique à l'entrée principale et dans les autres passages très achalandés.



Concevoir des toilettes accessibles avec des comptoirs à hauteur ajustable, des robinets automatisés et des sèche-mains / distributeurs de serviettes de papier sans contact.



Installer une plate-forme élévatrice ou un ascenseur pour permettre les déplacements entre les étages, y compris des panneaux en braille et une annonce vocale des étages.



Parcs, sentiers et accès maritime

Tout le monde doit pouvoir profiter des espaces publics extérieurs. Songez à installer des panneaux d'affichage clairs et des éléments tactiles afin que les personnes ayant un handicap puissent participer librement et en toute sécurité.

Idées d'améliorations à apporter :

Placer des barres à tapoter le long des sentiers pour permettre aux utilisateurs ayant une déficience visuelle qui utilisent une canne de naviguer en toute sécurité près des panneaux et dans leur direction.

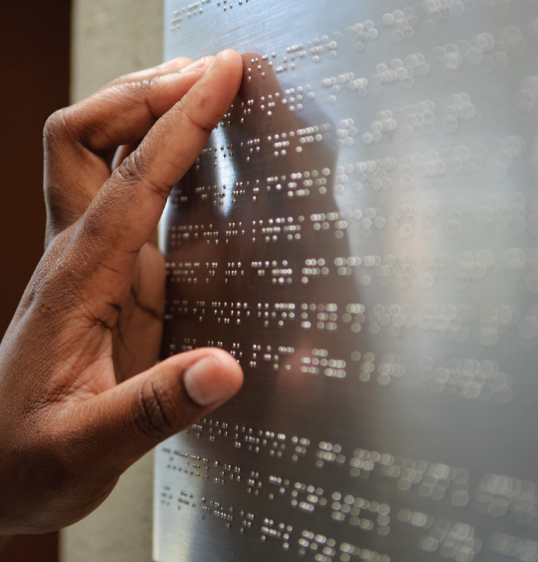


Installer des éléments de l'aménagement paysager et des panneaux de signalisation tactiles et auditifs, y compris des points de repère comme des éléments aquatiques, des sculptures et des sons.



Inclure des sentiers à surface lisse pour améliorer l'accessibilité aux installations telles que les quais, plages et sentiers.





Intervention en cas d'urgence

Il est crucial d'établir des systèmes visuels et auditifs d'alarme évacuation pour assurer la sécurité de tous. Pensez à ce qu'il faut mettre en place pour que les personnes ayant un handicap puissent sortir simplement et rapidement d'un bâtiment et se rendre à un lieu de rassemblement sécuritaire.

Idées d'améliorations à apporter :

Inclure des dispositifs visuels d'alarme incendie / en cas d'urgence dans tout le bâtiment.



Afficher les directives d'évacuation en cas d'urgence avec des diagrammes, un texte clair et du braille à une hauteur accessible.



Installer une chaise d'évacuation en cas d'urgence à toutes les sorties de secours.



S'assurer que l'équipement de secours, les bornes d'alarme-incendie à levier, les extincteurs, etc. sont situés à une hauteur accessible.



Aires de jeu accessibles

La possibilité de jouer est indispensable au bien-être physique, social et émotif des enfants. Les aires de jeux accessibles encouragent la participation de tous les enfants et les interactions entre eux. Un mélange d'aires de jeu actif et d'aires de repos est un avantage pour les enfants ainsi que pour les parents ou fournisseurs de soins qui les accompagnent.

Idées d'améliorations à apporter :

Installer de l'équipement de jeu avec des surfaces tactiles, des rampes d'accès et des balançoires accessibles qui présentent diverses textures, des couleurs contrastées et des sons.



Aménager une aire de repos accessible à l'abri.



Construire un sentier accessible vers les aires de jeux qui comporte une surface plate et antidérapante.



Consultez le site www.rickhansen.com/Aires-de-jeux-accessibles pour obtenir d'autres renseignements et idées afin de rendre les aires de jeux plus accessibles.

Nous sommes en ligne

Pour obtenir une liste plus détaillée d'exemples de projets de lutte contre les obstacles, y compris des exemples de coûts et de ressources, consultez le site www.rickhansen.com/accespour tous.



Canada

Today's Parent



Boston Pizza



Banque Scotia

Shaw

APPUYÉ PAR



Chaque projet de lutte contre les obstacles AccèsPourTous comprend deux volets : une amélioration de l'accessibilité de l'infrastructure ET une activité visant à accroître la sensibilisation et à célébrer vos réalisations à rendre les communautés plus accessibles.

Avant de demander une subvention, il faut fournir un plan très détaillé de ce à quoi ressemblera votre activité de sensibilisation communautaire.

Voici un résumé de nos critères d'admissibilité et quelques astuces pour vous aider à planifier votre célébration de projet de lutte contre les obstacles. Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur les critères d'admissibilité des activités de sensibilisation, veuillez consulter le site www.rickhansen.com/accespourtous.

Critères d'admissibilité de l'activité

Pour être admissibles à recevoir du financement, les activités de sensibilisation AccèsPourTous doivent comprendre ce qui suit :

- Une activité officielle d'inauguration avec présentation
- L'installation d'une plaque permanente au site du projet de lutte contre les obstacles (dont le modèle sera fourni par la Fondation Rick Hansen)
- La soumission des photos de l'activité (et vidéo, si possible) dans les 24 heures suivant l'activité à accespourtous@rickhansen.com
- Un remerciement (dans les discours ou sur les bannières sur place ainsi que dans les supports publicitaires, invitations, sites Web du promoteur de projet et médias sociaux) pour le « financement attribué par la Fondation Rick Hansen avec la participation du gouvernement du Canada », en français et en anglais, un remerciement aux entreprises commanditaires nationales et provinciales de l'initiative AccèsPourTous de la Fondation Rick Hansen du Fonds Canada 150 et un message sur l'incidence positive du projet.

On attribuera des points supplémentaires ou on accordera la priorité aux projets qui présentent les caractéristiques suivantes :

- Présence de 100 personnes et plus. Les participants souhaités comprennent, mais sans s'y limiter : des participants au projet de lutte contre les obstacles, des collecteurs de fonds, des commanditaires, des partisans, un représentant de la Fondation Rick Hansen ou un ambassadeur Rick Hansen, des représentants de l'administration locale et des médias (locaux, provinciaux ou nationaux).
- Promotion prévue pour l'activité (avant, pendant et après l'activité) sur les réseaux de médias sociaux relativement à l'emplacement du projet de lutte contre les obstacles en incluant des liens vers [@RickHansenFdn](https://twitter.com/RickHansenFdn) le cas échéant.
- Les activités peuvent inclure, mais sans s'y limiter, un discours d'un dirigeant du projet (p. ex., directeur d'école ou jeune dirigeant), d'un représentant de la Fondation Rick Hansen ou de représentants de l'administration locale (p. ex., maire ou député), ainsi que des activités pour donner une ambiance de fête familiale (p. ex., maquillage, jeux, tirages, musique, stands de nourriture).



Astuces pour la planification d'une activité

Veillez à ce que votre activité ait :

- obtenu les licences et les permis appropriés pour servir de la nourriture et des boissons (pour le site et les employés/bénévoles).
- des entrées accessibles à l'événement et à toutes ses zones/activités.
- une signalisation accessible pour l'emplacement et les activités de l'événement.
- des interprètes en langage des signes pendant les discours pour les personnes sourdes ou malentendantes.
- du matériel promotionnel.
- donné un avis suffisant aux participants et aux médias (par l'entremise d'annonces, d'invitations et de communiqués de presse).
- assuré la sécurité de tous au moyen d'un service de sécurité.
- souscrit une assurance.

Les dépenses admissibles pour l'activité comprennent les suivantes :

- Nourriture et boissons non alcooliques ainsi que licences et permis connexes
- Divertissement
- Audiovisuel/photographie
- Matériel promotionnel
- Services de planification d'événements
- Communication avec les médias / relations publiques
- Services de sécurité
- Assurance

Dates importantes pour l'activité de sensibilisation

31 janvier 2018

Dernier jour pour tenir des activités de sensibilisation/célébration.

28 février 2018

Dernier jour pour soumettre le rapport final du projet de lutte contre les obstacles à accespourtous@rickhansen.com.



Nous sommes en ligne

Pour obtenir de plus amples renseignements et des conseils pour les activités de sensibilisation AccèsPourTous, consulter www.rickhansen.com/accespourtous.

APPUYÉ PAR



Canada

Today's
Parent



Boston Pizza



Banque Scotia^{MD}

Shaw)

1. Qu'est-ce qu'un projet admissible de lutte contre les obstacles AccèsPourTous?

Un projet admissible de lutte contre les obstacles AccèsPourTous doit :

1. comprendre les deux volets suivants :

- Une **amélioration de l'infrastructure** de l'environnement bâti d'un lieu ou d'un espace public afin d'éliminer les obstacles physiques et améliorer l'accessibilité et
- une **activité de sensibilisation communautaire connexe** afin de présenter et célébrer le projet.

2. être réalisé exclusivement au Canada et

3. produire des **résultats tangibles et permanents pour une accessibilité améliorée** dans un espace public afin de satisfaire aux besoins des personnes ayant un handicap.

Les chefs de projet peuvent soumettre des demandes afin de recevoir jusqu'à 30 000 \$ pour des projets admissibles de lutte contre les obstacles par une amélioration de l'infrastructure (jusqu'à 20 000 \$) et des activités de sensibilisation communautaire connexes (jusqu'à 10 000 \$).

2. Qu'est-ce qu'une amélioration de l'infrastructure admissible?

Une amélioration de l'infrastructure admissible comprend la rénovation, la construction ou l'adaptation d'un bâtiment que le bénéficiaire de la subvention possède ou pour lequel il a obtenu l'autorisation écrite du propriétaire ou du locateur, au besoin, pour le projet. L'amélioration de l'infrastructure admissible peut inclure, mais sans s'y limiter : terrains ou aires de jeux accessibles; places de stationnement accessibles; construction de rampes d'accès ou de pentes intérieures ou extérieures; installation de portes à commande automatique; installation d'un ascenseur, etc.

Nous vous encourageons à apporter de multiples améliorations au sein de votre projet. Pour obtenir une liste plus détaillée d'exemples d'améliorations de l'infrastructure, veuillez consulter le site www.rickhansen.com/accespourtous.





3. Quelles dépenses liées à l'amélioration de l'infrastructure sont admissibles aux fins de financement?

Les dépenses suivantes sont admissibles au financement :

- Rénovation, construction et adaptation de bâtiments que le bénéficiaire de la subvention possède ou pour lequel il a obtenu l'autorisation écrite du propriétaire ou du locateur, au besoin, et qui satisfait aux critères d'admissibilité du projet de lutte contre les obstacles.
- Honoraires versés aux professionnels, au personnel technique, aux experts-conseils et aux entrepreneurs embauchés expressément pour effectuer l'arpentage, la conception, l'ingénierie, la fabrication ou la construction d'un bien du projet et des installations et structures connexes.
- Autres activités ou dépenses directement liées ou supplémentaires pour la mise en œuvre réussie du projet et qui ont reçu l'approbation préalable par écrit de la Fondation Rick Hansen.

Remarque : Les dépenses ne sont admissibles que si elles sont engagées après l'émission d'une Lettre de subvention par la Fondation Rick Hansen.

4. Qu'est-ce qu'une activité de sensibilisation communautaire et de célébration admissible?

Pour être admissibles à recevoir du financement, les activités de sensibilisation doivent comprendre ce qui suit :

- Une activité officielle d'inauguration avec présentation
- L'installation d'une plaque permanente au site du projet de lutte contre les obstacles (dont le modèle sera fourni par la Fondation Rick Hansen)
- La soumission des photos de l'activité (et vidéo, si possible) dans les 24 heures suivant l'activité à accespourtous@rickhansen.com
- Un remerciement sur les invitations à l'activité et le matériel de promotion de l'activité, dans les discours, sur les bannières sur place ainsi que dans les supports publicitaires, sites Web et médias sociaux, pour le « financement attribué par la Fondation Rick Hansen avec la participation du gouvernement du Canada », en français et en anglais, et un remerciement aux entreprises commanditaires nationales et provinciales de l'initiative AccèsPourTous de la Fondation Rick Hansen du Fonds Canada 150

5. Quelles dépenses liées à l'activité de sensibilisation communautaire sont admissibles aux fins de financement?

Les dépenses admissibles pour l'activité comprennent les suivantes : nourriture et boissons ainsi que licences et permis connexes; divertissement; audiovisuel/photographie; matériel promotionnel; services de planification d'événements; communication avec les médias / relations publiques; services de sécurité; assurance.

6. Qu'est-ce qu'un donataire reconnu? Comment puis-je déterminer si mon organisme est un donataire reconnu?

Comme le définit l'Agence du revenu du Canada (ARC), un donataire reconnu est un organisme qui peut émettre des reçus officiels de dons qu'il reçoit des particuliers, de sociétés et d'organismes de bienfaisance enregistrés.

Vous pouvez effectuer une recherche au sujet de votre statut de donataire sur le site Web de l'ARC www.cra-arc.gc.ca. Vous devez être un donataire reconnu aux termes de l'ARC afin d'être admissible aux subventions pour la lutte contre les obstacles.

7. Quels critères sont utilisés pour évaluer les demandes de subvention?

Pour qu'une demande de subvention soit admissible, il faut généralement d'abord démontrer que le projet satisfait aux **critères d'admissibilité** (c.-à-d. que le bénéficiaire, les activités et les dépenses sont tous admissibles).

Les demandes admissibles seront alors notées par le comité d'examen pour déterminer dans quelle mesure le projet satisfait à chacun des critères d'évaluation suivants :

- À quel point le projet peut produire des **résultats tangibles et permanents pour une accessibilité améliorée** dans un espace public afin de satisfaire aux besoins des personnes ayant un handicap (besoins auxquels les programmes, services ou sources de financement traditionnels ne satisfont pas).
- Nombre de personnes ayant un handicap sur qui le projet aura une incidence positive.
- Capacité du demandeur à mener à bien le projet dans les délais admissibles (en fonction des renseignements fournis dans la demande).
- À quel point le projet sera durable.
- Optimisation des ressources (caractère raisonnable du budget en fonction de la description du projet).
- Capacité du bénéficiaire à obtenir du financement d'autres sources.
- Mesure dans laquelle le projet favorise l'innovation (des approches créatives et efficaces aux solutions d'accessibilité).
- Mesure dans laquelle les personnes ayant un handicap ont été consultées.

- Mesure dans laquelle le projet favorise les partenariats (des approches collaboratives aux solutions d'accessibilité).
- Mesure dans laquelle le projet donne l'occasion de mobiliser la communauté dans le cadre de l'activité de sensibilisation et de célébration.
- Objectif visant à répartir le financement de façon équilibrée entre les provinces et territoires.

8. Quand est-ce que j'obtiendrai confirmation que mon projet de lutte contre les obstacles est approuvé ou refusé?

Les subventions pour les projets de lutte contre les obstacles seront approuvées et les bénéficiaires seront notifiés au fur et à mesure, selon le principe du premier arrivé, premier servi, et ce entre le **19 septembre 2016** et le **30 mai 2017**. Tous les demandeurs de subventions, qu'ils soient choisis comme bénéficiaires ou non, seront avisés au plus tard le 30 mai 2017.

9. Qu'arrivera-t-il si l'exécution de mon projet de lutte contre les obstacles dépasse les délais pour l'achèvement des projets?

La préférence sera accordée aux volets « amélioration de l'infrastructure » des projets de lutte contre les obstacles qui seront terminés au plus tard le **31 décembre 2017** et aux activités de « sensibilisation » qui seront terminées au plus tard le **31 janvier 2018**.

10. Les organismes qui font une demande de subvention doivent-ils offrir des fonds en contrepartie?

Les demandeurs de subvention ne sont pas tenus de fournir des fonds en contrepartie pour que leur projet soit approuvé pour une subvention; toutefois, la préférence sera donnée aux projets qui ont déjà recueilli des fonds si des fonds supplémentaires sont nécessaires pour réaliser les projets.

Nous sommes en ligne

Pour réponse à d'autres questions ou pour s'abonner afin de recevoir de plus amples renseignements, consulter le site www.rickhansen.com/accespourtous.

APPUYÉ PAR



Canada

Today's Parent



Boston Pizza



Banque Scotia

Shaw